## **Avant-propos**

ICOMOS Suisse, ICOMOS Deutschland, ICOMOS Austria, ICOMOS Luxembourg

La Déclaration de Davos, adoptée avec la collaboration de l'ICOMOS au cours de l'année européenne du patrimoine 2018 dans le cadre du Forum économique mondial de Davos, conçoit l'acte de bâtir comme un phénomène culturel et définit la culture du bâti en tant que somme de toutes les activités humaines visant à sauvegarder et à aménager notre environnement bâti (voir p. 119). Le concept de culture du bâti a pour objectif d'englober l'ensemble du bâti existant et la totalité de l'activité de bâtir, y compris l'ensemble des monuments et des autres éléments de notre patrimoine matériel et immatériel, tant l'espace public que les paysages culturels ou les sites historiques, en englobant la planification, la conception et la production d'architectures et d'infrastructures contemporaines. Le concept de culture du bâti s'étend au-delà de la limitation habituelle au patrimoine culturel bâti. La Déclaration de Davos vise, avec le concept de culture du bâti, non seulement la tradition architecturale ou le patrimoine bâti, associe par le biais du concept de culture du bâti tant la tradition architecturale que le patrimoine bâti, et englobe la totalité de notre environnement bâti, aussi bien la planification que les réalisations actuelles, y compris leurs facettes discursives et participatives, sans omettre leur dimension sociale et écologique.

La Déclaration de Davos ne se limite certes pas à la définition d'un concept de la culture du bâti élargi, mais formule également des exigences qualitatives à la culture du bâti. Cette dernière doit être conçue comme une approche globale et satisfaire des exigences élevées, et donc répondre aux critères d'une culture du bâti de qualité. Il s'agit en l'occurrence d'un concept global, destiné à mieux concevoir l'ensemble de notre environnement bâti et des activités qui lui sont liées, tout en renforçant le lien social et en garantissant une démarche plus respectueuse du développement durable. Cette perspective élargie, ainsi que le poids de plus en plus important accordé à la dimension écologique d'une culture du bâti de qualité offre de nouveaux atouts à la sauvegarde du patrimoine et à l'approche réservée à notre patrimoine culturel bâti – et cela sans oublier d'éventuels effets concomitants critiques. Quel statut accordons-nous à notre patrimoine culturel archéologique et architectonique, ainsi qu'à la sauvegarde du patrimoine dans le cadre de la promotion d'une culture du bâti de qualité ? Le patrimoine et son entretien constituent-ils un fondement adéquat, servent-ils peut-être de modèle pour les objectifs fixés par la Déclaration de Davos ou se présentent-ils comme

un fardeau, voire un obstacle dans le cadre de la vision globale offerte par Davos ? Toutes ces interrogations s'inscrivent dans les débats qui animent ICOMOS Suisse dans le cadre du mandat donné par les comités nationaux de langue allemande d'ICOMOS en vue de la publication du volume V de la série MONUMENTA.

Une culture du bâti de qualité – la version en langue anglaise de la Déclaration de Davos utilise le terme de culture du bâti high-quality incarne une nouvelle combinaison de termes difficile à appréhender, dans la mesure où elle ne se borne ni à une compréhension subjective du bon goût, ni n'entend se limiter à une approche purement formelle. Le concept retenu ne vise pas à désigner des qualités individuelles, mais formule l'ambition d'une amélioration globale et intégrative de l'ensemble des critères désignant la qualité. La chapelle de montagne modeste, sans ambitions architectoniques élevées, mais témoignant du lien profond de la population locale avec le site s'inscritelle dans le cadre d'une culture de qualité? Ou alors, quelles sont les caractéristiques qui justifient une telle qualification, du fait peut-être du dialogue avec une contribution contemporaine? Les témoins anonymes d'époques anciennes

n'incarnent-ils pas une culture du bâti de qualité semblable à celle de nouveaux bâtiments majeurs sur le plan architectonique, pour lesquels il est même possible que l'on ait dû détruire des vestiges de murs romains ?

À de telles questions, il n'existe pas de réponse simple. Suite à l'adoption de la Déclaration de Davos 2018, un système de qualité pour une culture du bâti de haut niveau fondé sur huit critères a été développé et publié par l'Office fédéral de la culture suisse OFC (voir p. 132, lien vers la version française p. 139). Avec les concepts de gouvernance, environnement, diversité, contexte, esprit du lieu et beauté, il convient de signaler clairement qu'une culture de qualité englobe bien davantage que la satisfaction de certaines exigences purement techniques, artistiques ou esthétiques. Une culture du bâti de qualité signifie également la recherche et l'objectif d'un consensus au niveau des valeurs culturelles.

Si la vision qui sous-tend la Déclaration de Davos doit largement s'imposer, il est indispensable que s'établissent une collaboration étroite et l'adhésion de tous les participants aux processus de planification et de réalisation, sans compter ceux qui devraient également y participer. Voilà une excellente raison de se confronter de manière plus profonde avec la valeur du patrimoine culturel en tant que contribution à une culture du bâti de qualité et de sonder le potentiel que les conservateurs des monuments peuvent offrir dans ce domaine. Les textes des contributions qui suivent abordent de manière variée le champ des contraintes entre conservation du patrimoine culturel, développement et conception contemporains, sans compter les effets induits sur le plan social, et se confrontent à l'interaction des diverses problématiques et de participants variés.

Ils visent également à encourager l'ambition d'une culture du bâti de qualité consciente et renforcée au niveau de la pratique quotidienne.

Les volumes de la série MONUMENTA sont publiés de manière irrégulière par les comités nationaux ICOMOS d'Allemagne, d'Autriche, du Luxembourg et de la Suisse. Ils sont destinés d'une part à l'échange de thématiques relevant de la sauvegarde du patrimoine dans les pays de langue allemande. Par ailleurs, ils visent à rendre accessibles ces thématiques à des personnes intéressées à l'extérieur de ce domaine linguistique, tout en encourageant l'échange de connaissances et d'expériences entre théorie et pratique, formation et recherche. ICOMOS Suisse a, après discussion avec les autres groupes des pays de langue allemande, pris en charge la parution de ce volume. Ce dernier a pour objectif d'introduire la signification des monuments et des vestiges historiques dans le champ de tension thématique entre passé, présent et futur et de l'introduire de manière ciblée dans le débat culturel actuel.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont participé à la parution de ce cinquième volume, tout particulièrement les auteures et auteurs pour leur disponibilité à s'engager dans cette thématique et à contribuer ainsi à ce projet par leur expérience et leurs réflexions. Nous remercions également l'Office fédéral de la culture OFC pour son soutien à ce projet, pour la mise à disposition des documents concernant la Déclaration de Davos et pour la mise sur pied du Système Davos de qualité pour la culture du bâti. Les deux documents se trouvent en annexe.